

# «Le secteur doit procéder à des actions correctives»

*La hausse du taux du portefeuille à risque pour les associations de micro-crédit au premier semestre 2008 à 5% impose décidément des mesures correctives pour que le secteur du micro-crédit puisse relancer son activité. Dans cet entretien, le directeur exécutif de PlaNet Finance Maroc, Mohamed Maarouf, dresse la liste des priorités de son établissement pour cette année 2009, ainsi que les mesures prises pour élargir la portée de la microfinance.*

**Finances News Hebdo :** *Quels sont les principaux objectifs de PlaNet Finance Maroc pour l'année 2009 ?*

**Mohamed Maarouf :** Les activités de PlaNet Finance s'articuleront autour de quelques projets majeurs, notamment les programmes de la microfinance en milieu rural, du soutien aux coopératives d'insertion des jeunes en situation précaire, d'appui du Fonds mondial de lutte contre le sida et d'accès à l'outil informatique pour la gestion de la micro-entreprise, en plus du premier Master de Microfinance et de Développement au Maroc et l'appui agissant et direct à certaines associations de micro-crédit et banques. Ainsi, PlaNet Finance Maroc apportera une réponse novatrice et réaliste aux besoins de développement du Maroc à travers, notamment, plusieurs actions structurantes visant à élargir la portée de la microfinance pour toucher des populations très pauvres et non servies. C'est le cas du programme de microfinance en milieu rural. Nous envisageons d'accompagner le développement du secteur de la microfinance au Maroc à travers la formation de hauts cadres spécialisés par des formations intra ou inter-IMF et aussi à travers le master de microfinance. Mais aussi d'apporter des



solutions financières et techniques aux organismes de micro-crédit. Il ne faut pas oublier non plus la mise en place des programmes de soutien et d'appui technique aux coopératives féminines.

**F.N.H. :** *Le micro-crédit au Maroc est passé à la vitesse supérieure. Ce qui nécessite des moyens humains et matériels énormes. Est-ce que vous pensez que les petites associations, opérant dans le secteur, peuvent maintenir leurs engagements et assurer l'expansion de leurs activités ?*

**M.M. :** Je ne suis pas d'accord avec vous quand vous dites que le secteur du micro-crédit au Maroc est passé à la vitesse supé-

rieure ; mais disons qu'il a atteint l'âge de maturité et qu'il doit procéder à des actions correctives pour éviter le déclin et, donc, relancer l'activité par une amélioration qualitative de la portée. Et à cet effet, c'est beaucoup plus les moyens de recherche et de développement qui sont sollicités et non pas les moyens nécessaires à l'expansion.

La problématique des petites associations n'est pas limitée au manque de moyens pour assurer leur expansion, mais a plutôt trait aux questions de capacités institutionnelles, au renforcement de la gouvernance et au repositionnement stratégique au niveau du ciblage.

**F.N.H. :** *Les associations de micro-crédit ont renforcé leurs règles prudentielles. Est-ce que cela serait dû essentiellement à une éventuelle hausse des impayés ?*

**M.M. :** La hausse des impayés n'est pas éventuelle, elle est bien réelle puisque depuis juin 2008 le taux du portefeuille à risque est passé de moins 2% à plus de 5%, soit plus de 375 MDH de créances en souffrance. De toute façon, les règles prudentielles s'imposent dans tous les secteurs financiers, qu'ils soient en crise ou pas et c'est le cas de la microfinance qui, en concertation avec la Banque centrale, est en train de mettre en place un système de classement et de provisionnement des créances douteuses.

**F.N.H. :** *Enfin, est-ce que vous pensez que le secteur du micro-crédit a encore des années prometteuses devant lui ?*

**M.M. :** Oui, définitivement ! Mais au prix d'une réflexion quant à la portée possible, la structure souhaitable et l'offre nécessaire du secteur et son intégration dans le système financier. ♦